



**Bureau d'information
et de communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Art et Architecture, Biennale 2021

L'Etat désigne les lauréats de 4 concours d'intervention artistique et présente l'application téléchargeable Artlist

La conseillère d'Etat en charge de la culture et son homologue en charge du patrimoine bâti, accompagnés par la cheffe du Service des affaires culturelles et l'architecte cantonal ont proclamé ce matin dans les locaux de l'ECAL les résultats de quatre concours d'intervention artistique en lien avec d'importants chantiers de l'Etat de Vaud, en cours ou à venir. Les lauréates et lauréats sont les artistes Claudia et Julia Müller pour la réalisation de la Maison de l'environnement à Vennes, Martin Jakob pour l'extension du Gymnase de Burier, Karim Noureldin pour l'extension du Gymnase intercantonal de la Broye à Payerne, ainsi que Jean-Luc Manz et Matteo Gonet pour la future extension du Tribunal cantonal à l'Hermitage. A l'occasion du vernissage de leurs travaux et de ceux de tous les participants a été présentée également l'application artlist.net, développée par le *Kunstbulletin*, qui recense, décrit, cartographie et géolocalise l'entier des interventions artistiques du canton.

Le Règlement concernant l'intervention artistique sur les bâtiments de l'Etat indique que « Pour tous les bâtiments édifiés ou rénovés, un montant proportionnel au coût de construction ou de rénovation proprement dit doit être réservé pour une intervention artistique ». Ainsi depuis 1979, l'Etat de Vaud a constitué une collection qui compte plus d'une centaine d'œuvres de tous types sur l'ensemble du canton.

Responsable de la préservation et de la valorisation des œuvres issues du pourcentage artistique, la Direction générale des immeubles et du patrimoine (DGIP) a procédé à une vaste campagne de recensement et de documentation. En 2018, elle a mis en place un partenariat avec le site d'archive et portail de recherche artlog.net, version en ligne du *Kunstbulletin*, avec pour objectif de mieux faire connaître ce patrimoine culturel public.

Après le lancement, en 2019, du projet interactif *Destination Art et Architecture*, la plateforme propose un nouvel outil de navigation consacré à l'art contemporain.

L'application progressive (PWA) et téléchargeable artlist.net propose une carte mobile, une liste des expositions et des événements en cours ou à venir, ainsi que les œuvres exposées dans les espaces et bâtiments publics. La géolocalisation permet de se situer avec son portable ou sa tablette à proximité des lieux concernés et d'obtenir des informations sur les œuvres qui s'y trouvent.

L'application artlist.net a été présentée officiellement ce matin à la Galerie Elac de l'ECAL, en marge du vernissage de l'exposition des travaux des participants aux quatre derniers concours d'intervention artistique des années 2019, 2020 et 2021. La conseillère d'Etat Cesla Amarelle, en charge de la culture, son homologue Pascal Broulis, en charge des bâtiments de l'Etat, ainsi que Nicole Minder, cheffe du Service des affaires culturelles, et l'architecte cantonal Emmanuel Ventura, président du jury, ont désigné les lauréates et lauréats suivants:

- pour la construction inaugurée prochainement de la Maison de l'environnement à Vennes, le projet *L'air sous le toit* de Claudia et Julia Müller à Bâle;
- pour l'extension du Gymnase de Burier, le projet *Surfaces d'échanges* de Martin Jakob à Neuchâtel;
- pour l'extension du Gymnase intercantonal de la Broye à Payerne, le projet *DES* de Karim Noureldin à Lausanne;
- pour la future extension du Tribunal cantonal à l'Hermitage, le projet *Ligne et ronds* de Jean-Luc Manz et Matteo Gonet à Lausanne.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 03 septembre 2021

RENSEIGNEMENTS POUR LA PRESSE UNIQUEMENT

DFJC, Cesla Amarelle, conseillère d'Etat

DCIRH, Nicole Minder, cheffe de service, Service des affaires culturelles, [nicole.minder\(at\)vd.ch](mailto:nicole.minder(at)vd.ch)

TÉLÉCHARGEMENT(S)